

3.00 crédits

30.0 h

Q2

**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Enseignants	François Dominique (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Avoir le niveau B1 en anglais ou suivi le cours LANGC1201 (ANGLAIS Objectif B1 COMU) ou un autre cours équivalent correspondant au niveau B1 du Cadre Européen Commun de référence pour les Langues (CECR).
Thèmes abordés	Les thèmes abordés sont définis en cohérence avec les acquis d'apprentissage du programme et les besoins communicatifs tels que définis par le Cadre européen de référence pour les langues (CECR) pour le niveau visé (B1+). Ils portent sur des situations de communication spécialisées, en lien avec le domaine et les métiers de la communication.
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation comprend différents éléments obligatoires : • Une série d'activités d'évaluation continue (25 %), comprenant: • la réalisation des activités de production, de compréhension et d'approfondissement, des exercices lexicaux et grammaticaux obligatoires, etc., dont certains disponibles via l'espace du cours sur Moodle selon les critères définis: 2 tentatives, taux de réussite fixé à 60 % de bonnes réponses, sauf si indication contraire ; • la présence et la participation aux cours (max. 2 absences injustifiées autorisées par quadrimestre). • Examen écrit en janvier ou juin (50 %) • Examen oral individuel en fin de quadrimestre portant sur une thématique liée au domaine d'études (25 %) IMPORTANT : Les étudiant-es qui n'ont pas participé à l'épreuve orale ou examen écrit seront considérés absents à la session. SESSION DE SEPTEMBRE En septembre, l'examen écrit (50 %) et oral (25 %) doivent être représentés si l'étudiant-e a échoué ces deux parties. L'étudiant-e qui a obtenu 10/20 ou plus à une des deux parties peut décider de ne présenter que la partie dans laquelle il a échoué, ou présenter l'intégralité s'il souhaite augmenter sa note, cette note devenant alors la note définitive. De plus, la partie Evaluation continue entre en compte dans la note de septembre si elle est au bénéfice de l'étudiant-e.
Méthodes d'enseignement	Le cours est construit selon une approche hybride, combinant des séances en présentiel durant lesquelles la présence et la participation active des étudiant-es est attendue, et une série d'activités en ligne via la plateforme Moodle que les étudiant-es doivent réaliser à leur rythme et de manière autonome avant ou après les séances de cours.
Contenu	Ce cours a pour objectif d'aider les étudiant-es à atteindre le niveau B1+ du CECR (Cadre Européen de Référence pour les Langues) au travers d'activités variées dans les quatre compétences (compréhension à la lecture, compréhension à l'audition, expression écrite, expression orale). Les points de grammaire et de vocabulaire nécessaires à cet objectif seront également abordés.
Ressources en ligne	http://moodle.uclouvain.be/
Faculté ou entité en charge:	ILV

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en information et communication	COMU1BA	3		